



### Edito

Messasiennes, Messassiens,

Pendant des décennies, notre développement s'est basé sur l'idée que la nature était infinie et inépuisable. Mais nos ressources s'épuisent (eau potable, biodiversité, énergies fossiles, minerais...) et certaines d'entre-elles ne sont pas renouvelables.

Nous avons le **DROIT** d'utiliser les ressources de la Terre, mais aussi le **DEVOIR** d'en assurer la pérennité pour nos enfants.

Après une longue période de scepticisme ou d'indifférence, le "développement durable" suscite une certaine curiosité bienveillante, et a influencé, de manière plus ou moins concrète, les pratiques des entreprises ou des institutions publiques.

L'écologie est une affaire de tous, chacun et chacune d'entre nous pouvons agir pour diminuer l'empreinte carbone, par exemple en privilégiant la marche à pied pour déposer les enfants à l'école ou encore à privilégier les producteurs locaux.

La commune de Messas prend sa part de responsabilité en menant une politique volontariste dans le domaine du développement durable. Cette année, nous avons changé d'une part les candélabres de la rue Pressoir Bézard et d'autre part les ampoules de la rue et de l'impasse des Billaudes permettant à la fois de réduire les gaz à effet de serre et la consommation énergétique. La consommation d'électricité et de gaz fait partie des charges les plus importantes pour notre collectivité. Nous avons également éteint l'éclairage public cet été et cette initiative sera reconduite chaque année. Du côté de l'alimentation de nos enfants scolarisés à l'école de Messas, nous avons conclu une convention avec la chambre d'agriculture pour acheter au maximum de produits locaux. Au niveau du fleurissement, nous privilégions la plantation de vivaces au lieu de plantes annuelles.

En complément des actions réalisées par la commune, nous souhaitons également aider la population. Pour ce faire, la commission développement durable de Messas, dispose de moyens pour vous sensibiliser en vous transmettant des astuces par le biais de ce journal. En complément, cette commission organise des événements comme celle qui a eu lieu le dimanche 26 septembre. Cette manifestation a permis aux participants de découvrir une partie de la biodiversité de notre village. Elle sera reconduite au printemps 2022.

Agissons tous ensemble pour protéger notre planète et ainsi transmettre à nos enfants un monde plus agréable.

Grégory GONET, maire



## Le B.A.BA du compostage



Lors de la journée « Découverte de l'environnement naturel de Messas » du 26 septembre, les membres de la commission « développement durable » ont fabriqué et installé un composteur à côté du restaurant scolaire.

Ainsi, les déchets végétaux seront déposés dans ce bac par les agents municipaux.

Opération zéro déchet !

### Pour décomposer du végétal il faut :



♦ **de l'eau, de l'air et de la chaleur** (tous sans excès)

Le composteur sera installé idéalement en situation ombragée, en contact direct avec le sol. Les matières végétales doivent le toucher afin que les vers puissent « travailler », transformer la matière en composte en quelques mois.

**Remplissage du composteur avec des matières végétales humides** (épluchures, herbe, tonte (sans excès) **avec des matières sèches** (feuilles mortes, petites brindilles, cartons)...

### *Ci-joint un mémoire du compostage*

**Aucune matière animale** (viande, poisson, crustacé) et plantes indemnes de maladie. Les agrumes ne sont pas recommandés. Filtre à café en papier et absorbant en cellulose, coquilles d'oeufs pourront aussi remplir le composteur.

**Aucune mauvaise odeur**, ni mouche ne doit se dégagée sinon c'est la preuve d'un déséquilibre.



**Le composteur sera arrosé par temps sec et remué deux fois par an.**

**Quand il est bien décomposé, c'est un trésor de bienfaits pour votre jardin et la croissance des plantes est stimulée.**



## Comment utiliser les feuilles mortes



En automne, les feuilles mortes doivent être ramassées régulièrement. Ne les portez pas à la déchetterie, **recyclez-les au jardin**, vous bénéficierez de leurs bienfaits et limiterez le transport.

### Pour le paillage des massifs

Les feuilles mortes peuvent être utilisées pour **protéger les plantes sensibles du froid**. Pour cela, utilisez-les comme paillage. Ne les tassez pas et étendez-les en couche d'au moins 20 cm d'épaisseur aux pieds des plantes fragiles. Ainsi, elles assurent une protection efficace. De plus, **leur décomposition apportera des éléments fertilisants au sol**. Elles réduisent aussi les mauvaises herbes.



### Comme protection hivernale

Un terrain nu en hiver se tasse sous l'effet des pluies répétées et devient moins favorable à la culture des légumes. Une partie des éléments nutritifs est lessivée en profondeur. Les avantages : une épaisseur de 10 à 20 cm de feuilles **empêche le tassement et enrichit la couche superficielle en se décomposant**. Les vers de terres vont accélérer le processus de décomposition **tout en ameublissant le sol**.



### Pour enrichir votre compost

Les feuilles mortes alimenteront votre composteurs. Mettez les par couche d'environ de 20 cm d'épaisseur (broyées ou pas) puis une couche de déchets verts (déchets de cuisine, tonte...)



### Comme terreau

Pour en fabriquer, il suffit de les ramasser, de les placer dans des sacs-poubelles percés de quelques trous, de les arroser d'eau généreusement et de recommencer l'opération seulement une fois par mois. Au bout de 6 mois, vous obtiendrez un terreau de feuilles mortes, qui ne contiendra pas autant de nutriments que du compost, mais qui aura toutefois l'avantage de participer à la bonne santé du sol de votre jardin.

**Toutefois, attention, vous ne pouvez pas utiliser tous les types de feuilles. Effectivement, certaines sont toxiques ou dangereuses pour les végétaux. C'est le cas des feuilles de noyer ou celles des arbres fruitiers malades, les feuilles sont alors souvent tachetées.**





## La citrouille est devenue le symbole d'Halloween, mais savez-vous pourquoi ?

**Halloween**, vient de l'ancien anglais « All Hallow Even », qui veut dire « la veille de tous les saints ». De multiples sources présentent **Halloween** comme un héritage de la fête religieuse de Samain qui **était célébrée au début de l'automne par les Celtes** et constituait pour eux une **sorte de fête du Nouvel An**.

A l'origine **le symbole d'Halloween n'était pas la citrouille mais ...le navet !** dans lequel on plaçait une bougie. Tout serait parti d'une légende irlandaise issue d'un conte, celui de « **Jack à la lanterne** ».



Jack est un ivrogne qui passe son temps dans les tavernes, jusqu'à une nuit où le diable tente d'acheter son âme. Jack accepte le pacte en échange d'un dernier verre et le diable se transforme en pièce de monnaie pour payer ce verre.

Rapidement, Jack saisit la pièce de monnaie et la place dans sa poche où se cache aussi une croix en argent. La croix paralyse le diable qui retourne aux enfers après que Jack lui ait demandé dix ans de sursis.

Dix ans plus tard, Jack est à nouveau surpris par le diable au pied d'un pommier. Il lui demande alors une pomme ; le diable escalade l'arbre pour lui en attraper une pendant que Jack grave une croix sur le tronc. Cette fois, Jack ne sera plus embêté par le diable, jusqu'à sa mort.

Une fois mort, Jack ne peut rejoindre le paradis au regard de sa vie de débauche. Rancunier, le diable ne veut pas de lui aux enfers. Condamné à errer dans la nuit jusqu'au jugement dernier,

Jack trouve un morceau de charbon ardent sur son chemin, qu'il insère dans un navet qu'il a sculpté afin d'avoir une lueur pour voir dans l'obscurité.

Depuis, Jack est nommé "**Jack à la lanterne**" qui reviendrait chaque veille de la Toussaint.

De nombreux **irlandais** ayant émigrés au XIXe siècle aux Etats-Unis n'y ont pas trouvé de navets pour faire perdurer la tradition : **ils se sont alors rabattus sur la citrouille**, plus répandue à l'époque, et également plus facile à sculpter. **Ainsi est née la citrouille d'Halloween et sa couleur orange assimilée à cet événement.**





## Recette : La tarte au potiron

### Ingrédients :

Pour la pâte

- ♦ 150g de farine, 75g de beurre, 1 œuf, 1 cuillerée à soupe de sucre, 1 pincée de sel fin.

Garniture

- ♦ 2 livres de potiron, 150g de crème fraîche, 2 œufs, 125g de sucre, 75g de farine, 1 citron ou 50g de poudre d'amandes



- Préparez une pâte homogène liée au jaune d'œuf. Laissez reposer pendant une demi-heure.
- Coupez le potiron en petits dés et faites cuire dans l'eau salée pendant une vingtaine de minutes.
- Egouttez et réduisez en purée.
- Laissez ensuite assécher sur feu doux sans cesser de remuer.
- Mélangez successivement la farine et la crème, puis le sucre, la purée de potiron, un zeste de citron, enfin les œufs battus en omelette.
- Garnissez une tourtière beurrée d'une abaisse de pâte. Remplissez de préparation.
- Mettez à four chaud pendant une quarantaine de minutes. Ne démoulez qu'après tiédissement.



**Autres recettes à base de potiron voir site de la commune de MESSAS**

- ♦ Cake au potiron
- ♦ Verrines au potiron





## La huppe fasciée

Les enfants de Messas ont choisi un nom pour leur école, choix validé par le conseil municipal : « L'école de la Huppe » (fasciée)

### Connaissez-vous cet oiseau ? Comment le reconnaître ?

La Huppe fasciée est un oiseau somptueux avec son allure exotique que l'on peut toutefois admirer dans nos jardins Messassiens, du début du printemps à la fin du mois d'août avant qu'elle ne migre vers le continent africain.

Ce migrateur peut être observé dans nos jardins dès la fin du mois de février et jusqu'à fin août lorsque la période de nidification est achevée. **Le chant de la Huppe fasciée est reconnaissable.** Il se résume à trois sonorités répétitives. Quant à son vol, il est relativement saccadé.

Elle quitte la France pour migrer vers l'Afrique tropicale. Seules les Huppes fasciées affaiblies ne participent pas à cette migration. C'est pourquoi il est possible d'en croiser durant l'hiver, mais c'est relativement rare.



La Huppe fasciée mesure plus ou moins 26 cm de longueur pour la femelle et jusqu'à 32 cm pour le mâle. Son envergure avoisine les 45 cm. C'est un oiseau léger, dont le poids se situe entre 60 et 80 g.

La Huppe fasciée vit dans les vergers, les jardins, les bois, les champs et les prairies ainsi que dans les vignobles. Elle confectionne son nid dans le creux d'un tronc d'arbre, mais ne dédaigne pas les nichoirs artificiels ni même les constructions en tout genre. Elle est aussi capable de s'installer dans une fissure ou un vieux tonneau abandonné au fond du jardin.

Cet insectivore se nourrit de petits invertébrés comme les limaces et les escargots, d'insectes tels que fourmis, courtilières, scarabées, grillons, sauterelles et mange également des serpents. Son long bec permet à cet oiseau fouisseur de capturer de nombreux vers et insectes dans le sol et les branches mortes, de casser la coquille des escargots et d'attraper ses proies en plein vol.

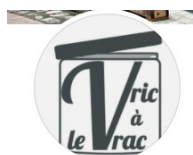


## Privilégiez les produits locaux - Connaissez-vous notamment...



**La Ruche qui dit Oui** met en relation les producteurs locaux et les consommateurs via le site internet. Les producteurs-artisans rédigent leur catalogues et décident de leurs prix de vente. Ils touchent 80% de leurs CA réalisés. Distribution à la gare de Meung sur Loire depuis 8 ans le jeudi de 17h à 18h30

**AMAP Terre de Loire** – Halle place saint Firmim Beaugency : établir un lien équilibré entre producteurs et consom'acteurs selon une logique de partenariat, soutenir et promouvoir une agriculture de proximité, socialement équitable et écologiquement saine; et à un prix juste et accessible. L'AMAP est ouverte à tout consom'acteur local ayant les mêmes objectifs. Productions certifiées BIO ou en voie de l'être.



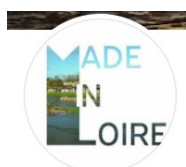
**Le Vric à Vrac** - 1 rue du Puits de l'Ange : épicerie vrac et éco-responsable au centre de Beaugency. Nous vous proposons des produits alimentaires, cosmétiques, d'entretien, des semences et des accessoires zéro déchet. Produits sucrés et salés, locaux, bio, équitables.

**Terra'Vrac** : 54 Rue du Général de Gaulle, 45130 Meung-sur-Loire : Epicerie sans emballage. Vente de produits locaux, de saison, bio, raisonnés, équitables. Epicerie sèche salée sucrée, fruits, légumes, produits laitiers vache chèvre, café, thé, chocolat, produits d'hygiène, droguerie et librairie...



**César et Firmin** - 1bis Place Saint-Firmin, 45190 Beaugency : pause déjeuner mais aussi tout le long de votre journée pour un café, thé et pour votre goûter. Tout est fait maison avec des produits locaux, ateliers cuisine/ Déco, animations culturelles tout au long de l'année.

**Les Jardins d'Olivier** 65 Avenue d'Orléans, Beaugency : fruits et légumes bio et locaux.



**Made in Loire** 12 Place du Petit Marché, 45190 Beaugency : une boutique au cœur du centre ville de Beaugency, qui vous propose à la vente des produits régionaux, des vins de Loire, des bières artisanales, des limonades et jus de fruits. Préparation de paniers gourmands, à offrir.

**Un nouveau guide « Mangeons local » vient de paraître.** Vous pourrez y trouver les différents producteurs locaux en vente directe de notre territoire, réalisé par la chambre d'agriculture du Loiret et le Conseil Départemental du Loiret. Voir le site de la commune : [messas.fr](https://messas.fr). Sinon vous pouvez télécharger l'application « Mangeons local Loiret » à cette adresse <https://applimangeonslocal.loiret.fr/>





# Le Saviez-vous ?



## **Isoler son logement est bon pour le climat et pour vos finances !**

Différentes aides sont possibles pour les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation :

**1- MaPrimeRénov'**, l'aide est en fonction de votre niveau de ressources et des gains énergétiques permis par les travaux réalisés, elle peut atteindre **60 % des dépenses engagées avec un maximum de 13 000 €**.

**2- Habiter mieux sérénité (ANAH)** pour accompagner les plus modestes dans leur projet de **rénovation énergétique globale** de leur logement (par exemple, isolation des combles et changement du mode de chauffage). **Cet ensemble de travaux doit permettre à votre logement de faire un gain énergétique d'au moins 35 %**. Le montant de cette aide varie en fonction du montant de vos ressources. **Cette aide est de 15 000 € maximum dans la limite de 50 % des travaux.**

En fonction de vos revenus détaillés dans ce tableau :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 879	19 074
2	21 760	27 896
3	26 170	33 547
4	30 572	39 192
5	34 993	44 860
Par personne supplémentaire	+ 4 412	+ 5 651

### **Vos aides pourront être de :**

⇒ **Si vous êtes dans la catégorie « ressources très modestes »**  
50 % du montant total des travaux HT (15 000 € maximum) avec l'aide Habiter Mieux sérénité  
10 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 3 000 €

⇒ **Si vous êtes dans la catégorie « ressources modestes »**  
35 % du montant total des travaux HT (10 500 € maximum) avec l'aide Habiter Mieux sérénité  
10 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 2 000 €



# Le Saviez-vous ?



## **Vous pouvez également bénéficier de deux bonus cumulables :**

- Un bonus sortie de passoire thermique de 1 500 € en complément pour les logements les plus énergivores dont l'étiquette énergétique avant travaux est F ou G, et dont l'étiquette après travaux est E ou mieux.
- Un bonus BBC de 1 500 € en complément pour les logements dont l'étiquette énergétique après travaux est A ou B.

**3 - Éco-prêt à taux zéro** L'éco-prêt à taux zéro vous permet de financer la rénovation énergétique de votre logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Le dispositif est prorogé jusqu'au **31 décembre 2021** pour les propriétaires et pour leur résidence principale.

### **Consultez le site :**

<https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/>

**Prenez rendez-vous : ADIL45/28 1 Bis Rue Saint Euverte  
45000 ORLÉANS**

Téléphone : 02 38 62 47 07 - Courriel : [adil.eie@adil45.org](mailto:adil.eie@adil45.org) - Site web : <https://www.adil45.org>

**Direction départementale des territoires (DDT) du Loiret 131,**

Faubourg Bannier 45042 Orléans Tél : 02 38 52 48 37

Mail : [ddt-shru-anah@loiret.gouv.fr](mailto:ddt-shru-anah@loiret.gouv.fr)

## **Avez-vous entendu parler du chèque énergie : coup de pouce exceptionnel de 100 euros ?**

Pour faire face à la forte hausse des prix de l'énergie qui impacte le pouvoir d'achat des ménages modestes, le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé **une aide exceptionnelle de 100 € pour tous les bénéficiaires du chèque énergie**. Elle leur sera envoyée **automatiquement en décembre 2021**. 5,8 millions de ménages modestes sont concernés.

**Le chèque énergie n'est pas encaissable auprès de votre banque. Il sert à régler directement auprès des fournisseurs d'énergie différentes dépenses (électricité, gaz naturel ou pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse ou autres combustibles pour l'alimentation du chauffage ou la production d'eau chaude).**



**Idées de décoration de Noël**  
**avec les éléments de la nature**  
Commencez à les récolter en forêt,  
dans votre jardin  
(branches, pommes de pin, noix...)



**Créer des décors pour votre maison, pour votre quartier**

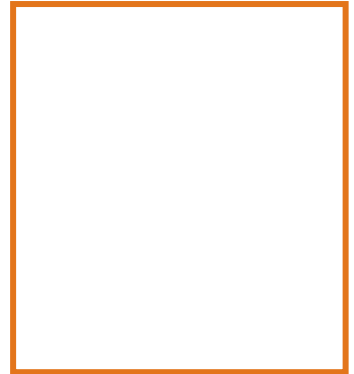




## 2– Flore, la série à dessiner 100% recyclée - JOYEUX NOËL

Chouette, c'est le matin de Noël ! Flore, 9 ans, se lève d'un bond et se précipite au pied du sapin mais, ô surprise, dans les chaussons, rien ! « ça, non alors !!! » Il faut trouver le Père Noël parce que « trop c'est trop ! »

A toi de dessiner ici...



Dehors, le soleil est aveuglant. Flore passe chercher Séb, son copain-voisin du même âge. Lui a reçu son cadeau : un joli petit pipo en bois avec lequel il va pouvoir jouer des airs. Sculpté par son grand-père. De toutes façons, il n'avait rien demandé : « Moi, ce que je veux, c'est un instrument de musique extraordinaire ! Un orchestre à lui tout seul ! Qui ferait chanter les oiseaux, siffler les tubes et les ailes des moulins et où les écureuils viendraient y faire résonner les tambourins ! Mais ça n'existe pas un instrument pareil.»

Mais l'heure n'est pas au débat : l'urgence, c'est de retrouver le Père Noël. « Montons sur le viaduc ! » En chemin, ils croisent des enfants désespérés qui n'ont pas non plus reçu de cadeaux.

De là-haut, on a une bonne vue sur la ville de Tirelarigo qui s'étire au bout des rails de chemin de fer. Et tout s'éclaire : les cadeaux ont bien été livrés mais ils sont restés coincés au sommet des cheminées ! « Il est là ! » On aperçoit le Père Noël, sur un toit, s'activant avec des gros paquets qui brillent plein les bras.

Flore et Séb s'approchent de lui. Il s'est débarrassé de son grand manteau rouge. En débardeur, il est en nage, épuisé : « Quand j'ai commencé le métier, je faisais toute une rue avec un seul kilo d'oranges. Aujourd'hui, c'est un magasin entier que je dois déposer au pied de chaque sapin. Et plus le cadeau est petit, plus le paquet est gros ! Alors si on m'agrandit pas les cheminées, je rends ma hotte ! Et ça me fera des vacances ! »



« Bon ! On va te donner un coup de mains, Père Noël ! » Flore et Séb s'attaquent aux paquets sur les toits et les débarrassent de leurs emballages superflus pour les faire passer dans les cheminées. En réponse, des cris de joie des petits et des grands se font entendre dans les maisons.

Mais quand le travail est terminé, le traîneau du Père Noël déborde de papiers, de cartons, de plastiques en tous genres. « Ca sert vraiment à rien, tout ça ! C'est bon pour le tri ! »

Devant la petite maison de Flore, une fois le traîneau vidé, les bacs débordent et ça fait un gros tas sur le trottoir.

- Au revoir, Père Noël ! A l'année prochaine !
- Merci encore, les enfants !





## 2– Flore, la série à dessiner 100% recyclée - JOYEUX NOËL

Séb rentre chez lui pour aller fêter Noël en famille. Flore envoie Papillotte au grenier pour qu'il monte sur le toit récupérer les cadeaux restés coincés dans la cheminée.

Flore a reçu une ferme avec plein de petits animaux avec lesquels elle joue devant le sapin quand elle entend, venu de l'extérieur, un air de pipo : Petit papa Noël. C'est Séb, un peu triste, qui joue assis sur ses escaliers.

En le voyant, les grands parents de Flore, Mimoune et Papillotte, s'échangent un regard complice.

« Poussinette, tu nous as dit qu'il voulait quoi, déjà, ton ami Séb, pour Noël ? »

Deux heures plus tard, Flore sonne chez lui. « Viens, Séb, j'ai un truc à te montrer ! »

Il la suit jusque dans son jardin et là...

A première vue, c'est un tas de papiers et de cartons de toutes les couleurs qu'il découvre éparpillés dans le jardin. Mais les oiseaux viennent s'y poser sur des mangeoires et chanter gaiement, des papiers cadeaux brillent et frissonnent aux frôlement de leurs ailes, des tubes en plastique sifflent au gré du vent qui fait aussi grincer des girouettes et des petits tas de cacahuètes attirent les écureuils qui frappent de leurs pattes dans un rythme vif et allègre les parcours en carton agencés pour les guider.

Le jeune garçon est devant l'instrument de ses rêves entièrement fabriqué avec les emballages des cadeaux des enfants de Tirelarigo !

« Attendez, attendez ! » Papillotte sort de la maison en tendant à Séb un harmonica en carton gaufré ! Et Mimoune, en courant pour aller les accrocher au cerisier dégarni, fait tinter les guirlandes qu'elle a fabriquées avec les coquilles des huîtres qu'ils ont dégustées à midi.

Séb n'a pas de mots, que des étoiles dans les yeux... et les oreilles. **« Joyeux Noël !!! »**

**Mairie de Messas**  
**3, rue de la Margottière**  
**45190 MESSAS**

Téléphone : 02.38.44.53.02

**Messagerie :**  
accueil@ville-messas.fr



Retrouvez-nous  
sur le Web  
**www.messas.fr**  
et  
**Page facebook**

**MESSAS Développement Durable n°2**

**Octobre 2021**

**Directeur de Publication :**

Grégory GONET, Maire de Messas

**Rédaction, conception et mise en page :**

Commission Développement Durable

**Impression :** Mairie de Messas

**Dépôt légal à parution :** Mairie de Messas